

**PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU GR ST TRONC – Exercice 2014 - 2015**

(Association loi de 1901 – Agrément Jeunesse et Sports N° 2273 S/04 du 12 mai 2004)

**Le 22 juin 2015, à Auriol**

La séance est ouverte à 14h 45 sous la présidence du Président en exercice Michel Antras, et Mireille Mauger est chargée de la rédaction du compte rendu de la séance.

Pointage de la feuille d’émargement, jointe au présent Procès-Verbal : 47 présents et 1 pouvoir, soit 48 membres présents ou représentés sur un total de 52 inscrits.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

1 - Présentation du rapport d’activité

2 - Présentation du rapport financier

3 - Présentation du budget prévisionnel et vote

4 - Orientations pour l’année à venir

5 - Questions diverses

Avant de commencer cette assemblée générale le président tient à remercier Régine et Richard qui nous accueillent une nouvelle fois chez eux.

Un grand merci à Camille qui s’est chargé de la préparation de la « Paella »

Merci à Jo qui nous a offert aujourd’hui la sangria et à qui nous souhaitons un bon anniversaire. Merci à ceux qui sont venus faire les commis de cuisine et installer les tables.

Merci également à tous ceux qui ont confectionné de si bonnes choses pour accompagner l’apéro.

**1- PRESENTATION DU RAPPORT D’ACTIVITÉ DE L’EXERCICE ÉCOULÉ**

**Effectif :**

Notre effectif pour la saison 2014/2015 est de 52 inscrits.

**Activités de cette saison :**

- 51 activités vous ont été proposées, avec 10 nouvelles randos au programme. Mais cette année la météo a été particulièrement mauvaise et nous a contraints à annuler 11 randos : c’est un record….22%.

Pour mémoire je citerai les plus marquantes :

- Le séjour dans le Jura au mois de septembre auquel ont participé 21 personnes,

- Le W.E raquettes à la Jarjatte en janvier avec 16 participants organisé par Richard.

- La sortie annuelle en car au Baux de Provence 30 Participants.

- A la rando avec la maison de quartier de Luminy au profit de l’association A.V.H, nous étions 37 participants.

- Les Randos Plus – Plus/plus et Plus/plus/ Plus.

- Les randos citadines de Daniel.

- Les randos avec les non-voyants de l’A.V.H.

A tout cela il faut ajouter les activités du groupe des « Pas Pressées ».

Nous n’avons pas oublié le côté convivial, en nous réunissant pour : les grillades à Saint Jean du Puy, les délicieux gâteaux des Rois de Raymonde, les apéritifs (à consommer avec modération…) pour fêter anniversaires, naissances, mariages ou toutes autres bonnes occasions.

Santé :

Décidément au cours de l’année 2015 les problèmes de santé des membres du GR ont été nombreux. A tous nous souhaitons un bon rétablissement.

Blog **:**

Merci à Jean Pierre qui assure avec brio et humour le reportage de nos activités.

Merci aussi à Jean Paul qui a pris le relais pendant son absence.

Formation :

Bravo à Gérald qui a réussi sa formation d’animateur SA 1.

Médias

La Provence dans son journal : En Balade, a publié un bel article « en rando avec la G.R ST TRONC » à Fond Blanche.

D’autre part dans le quotidien, compte rendu de la journée « Marchons dans les Calanques » organisé par la maison de quartier de Luminy avec le concours du GR ST TRONC.

Je passe maintenant la parole à notre trésorier Daniel pour la présentation du rapport financier, comptes de résultats 2014/2015, et du budget prévisionnel pour l’exercice 2015/2016.

**2- PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER : COMPTES DE RÉSULTATS DE L’EXERCICE 2014/2015**

Il apparaît donc un solde négatif de : **367 €**

Le trésorier détaille les postes, commente les écarts par rapport aux montants budgétés, et fait plusieurs remarques :

* Par rapport aux montants budgétés à la précédente Assemblée Générale :
* RECETTES:
	+ Aide au fonctionnement du Conseil Général. Cette aide présentait, cette année, un caractère aléatoire dû à la conjonction de deux éléments : possible restriction des aides dans un contexte économique que nous connaissons tous, et l’utilisation obligatoire de demandes informatisées passant par un site informatique gérant les demandes de subvention. A ce jour, notre dossier d’abord considéré comme incomplet, serait en cours d’étude. Nous n’avons donc pas été en mesure de la comptabiliser. Incidence sur nos recettes : **- 500 €**
	+ Aide à la formation allouée par le CDRP13. Cette aide correspond au remboursement de 50 % des frais engagés pour la formation de Gérald Garcia.
* DEPENSES : Nous avons enregistré des écarts sur deux postes :
	+ - Dépenses de formation : il n’était pas budgété de dépenses cette année. Le besoin d’accompagnateur se faisant sentir avec plus d’urgence que prévu, nous avons engagé la formation de Gérald Garcia (MB+SA1). Globalement, cette dépense n’a été que partiellement compensée par l’aide à la formation du CDRP 13, et le solde sur la formation se réduit à : **- 174 €.**
		- Déplacements : réduction sur ce poste (reconnaissances de nouveaux circuits et aide aux déplacements de + de 100 km), car ces dépenses ont été freinées en l’absence de notification du CG13. Solde sur ce poste : **+ 260 €.**

 Peu d’écarts pour les autres postes, grâce à une gestion serrée.

L’équilibre Recettes / Dépenses, n’a pas été acquis cette année. De ce fait nous devrons utiliser une petite partie de la réserve que nous avions constituée, et qui, en début d’exercice se montait à : **2.545 €.** Celle-ci se trouvera donc réduite à **2.178 €** (soit cependant, près de 80 % du budget de fonctionnement annuel).

Le trésorier demande accord sur les comptes présentés. L’accord lui est donné à l'unanimité des présents et représentés.

Le compte d’exploitation de l’association pour l’exercice 2014/2015 est joint en pièce annexe au présent compte rendu

**4- PRESENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2015/2016**

Proposition d’un budget en équilibre pour un montant de : **3.568 €**, dont les principaux postes sont les suivants :

Commentaires

* Le budget est monté avec un effectif de 52 membres.
* RECETTES

Il est établi avec prise en compte de deux subventions, dont l’obtention de celle du CG13 n’est pas acquise en cette période de restriction, en espérant que l’épisode de cette année ne se renouvellera pas.

* **Cotisations**. Nous devons continuer notre effort de formation, en assurant désormais pendant quelques années de suite la formation complète d’un accompagnateur chaque année. Cette formation représente une dépense annuelle d’environ 1.000 €, compensée que partiellement par l’aide du CDRP 13.
* Par ailleurs, nous avons échappé de peu cette année à une augmentation de la cotisation fédérale. Mais il est quasiment certain que celle-ci surviendra pour l’exercice prochain.

Pour ces raisons, et pour ne pas nous retrouver contraints de puiser à nouveau dans notre réserve, nous proposons de porter la cotisation à **50 €.**

* DEPENSES
* Dépense de Formation portée à 924 €, permettant de réaliser la fin de la formation de Gérald (SA2) et le début de la formation d’un volontaire (PSC1 + MB + SA1)
* Conservation des prévisions pour les Réceptions, qui permettent d’assurer une convivialité qui se développe dans les réunions apéritives
* Conservation des prévisions pour les reconnaissances de nouvelles randos, ainsi que les déplacements pour les randos éloignées, grâce, en partie, à la subvention de fonctionnement du Conseil Général. A gérer avec prudence !

Après cet exposé, le trésorier demande à l’assemblée de donner son accord sur le Budget qu’il a présenté, portant également accord sur l’augmentation de la cotisation. Cet accord est donné à l'unanimité des présents et représentés. Le budget de fonctionnement de l’association pour l’exercice 2015/2016 est joint en pièce annexe au présent compte rendu.

**5– ORIENTATIONS POUR L’ANNEE À VENIR**

* Le séjour de début d’année se déroulera à Vernet, du 5 au 12 septembre 2015, pour lequel 28 personnes se sont inscrites.
* Merci à Richard et Mireille qui ont pris en charge l’organisation du séjour.
* Reprise des randonnées : Lundi 21 septembre 2015 à la Calanque de Port Pin, où nous pique-niquerons en compagnie des Pas-pressées.
En espérant que les conditions météo le permettent, compte tenu des règles de circulation dans les massifs forestiers en cas de fort mistral.

**Formation**

Tous nos encouragements pour Gérald qui terminera sa formation d’animateur SA 2 au mois d’octobre.

Nous avons budgété la formation d’un nouvel animateur de randonnées, nécessaire pour assurer la relève. Qui est volontaire ?

J-P Ferraro accepte de commencer une formation d’animateur.

**Tarif de covoiturage :** Inchangé.

**Certificat médical :**

 A fournir avec le règlement de votre cotisation annuelle, et portant la mention « Aptitude à la pratique de la randonnée pédestre ».

Il doit être daté de **moins de 2** **mois avant le début de la nouvelle saison de randos,** (soit à partir du 1er Aout)

Il est nécessaire que les personnes ayant une pathologie avérée (asthme, problèmes cardiaques, allergies, diabète, etc.) nous en informent, notent sur une fiche toutes informations nécessaires à ce sujet, fiche qu’elles placeront dans la pochette haute de leur sac à dos avec une copie de la prescription médicale. Très utiles en cas d’urgence puisqu'ils feront gagner de précieuses minutes au personnel médical, ces renseignements resteront confidentiels.

Enfin, comme je vous l’avais annoncé lors de l’AG 2014, je n’assurerai plus la fonction de président après la fin de cette mandature (2016). Ma succession au poste de président du G R St TRONC est donc d’ores et déjà ouverte……….

**6- QUESTIONS DIVERSES**

* Séjour raquettes : un rapide sondage fait ressortir environ 14 personnes intéressées. Richard va chercher dans le Vercors pour un peu changer.
* Il est demandé un départ matinal anticipé d’une ½ heure pour les randos par temps chaud. Après discussion on passe au vote : par 44 voix pour, 1 abstention (Martine Antras) et 3 contre (Imbert, Guieu, Flicoteaux) le principe est accepté
* En cas d’annulation d’une rando pour intempérie, le principe de son report selon les possibilités de l’animateur sur un autre jour de la même semaine est adopté.

A 16h, plus personne ne demandant la parole, le président déclare l’Assemblée Générale terminée.

Fait à Auriol, le 22 juin 2015.

 Le Président La Secrétaire

 Michel Antras Mireille Mauger

Pièces jointes :

- Compte de résultat exercice 2014/2015

- Budget de fonctionnement exercice 2015/2016

- Feuille de présence avec visas